

## Broyeur de branches *sykadap*

### Recommandations impératives d'usage (20 janv 2024)

0/ Brancher sur une prise supportant une charge de 16A (Car avec une prise 10A le fusible de la prise est fondu au démarrage).

1/ Pour des branches de bois vert (le bois sec à éviter car use prématurément les couteaux). Diamètre 5 cm maximum. Pas de résineux.

2/ A n'utiliser que par temps sec, jamais sous la pluie. Les branchages ne doivent pas être détrempés.

3/ Alimenter les branches progressivement au fur et à mesure. Vérifier visuellement que les copeaux sortent régulièrement au fur et à mesure.

4/ Ne pas mettre les mains au fond de la goulotte d'alimentation (ou d'expulsion), utiliser si besoin le poussoir fourni. **DANGER d'amputation.**

5/ Si besoin, fractionnez avec un ébrancheur les branches formant des coudes qui risquent de se bloquer dans l'étranglement d'alimentation en bas de la goulotte.

6/ Si un bourrage survient (**ne doit normalement pas avoir lieu**), démonter avec une clé à pipe de 10 la façade du broyeur incluant la goulotte d'alimentation (c'est une pièce assez lourde) et la goulotte d'éjection. Conserver avec soin la boulonnerie –écrous et rondelles- pour le remontage. Serrez les boulons, mais sans forcer excessivement.

7/ Utiliser le bouton d'arrêt d'urgence pour arrêter la machine après usage. Le rotor met environ une minute à s'arrêter de tourner du fait de son inertie. On entend choquer les couteaux mobiles lors de l'arrêt total.

8/ Le BRF peut être collecté dans un container type poubelle de 120L. Le BRF produit est utilisable, directement en bordure de platebandes, pour être incorporé progressivement dans les platebandes une fois le processus de décomposition déjà bien entamé (après 3-4 mois). Il peut aussi être mis directement au pied des arbres ou des haies.

9/ Vous pouvez demander une mise à disposition à titre privé, contacter [sykadap@mailo.com](mailto:sykadap@mailo.com) pour la mise à disposition jour J (à programmer) avant midi et la restitution jour J+1 en fin d'après midi. Prévoir un montant de 50 eur. pour cette mise à disposition (amortissement de la machine sur 5 ans). Le transport est assuré par sykadap.

10/ Indiquer tout problème survenu lors de l'utilisation.